

• **Contribution prélevée sur le solde de trésorerie.**

Pour la contribution prélevée sur le solde de trésorerie, il convient de calculer 2.50% de la somme des soldes comptables de tous les comptes de placements et de trésorerie y compris de la caisse

Euros

VERSION : 4.3.3

Balance du : 01/01/2008 au : 31/12/2008

Compte	Libellé	Débit	Crédit	s. Débit	S. Crédeur
512100	B.R.O. COURANT	64 000.00	57 000.00	7 000.00	
512110	B.R.O. PLACEMENTS (TITRES)	34 000.00		34 000.00	
512111	BRO PLACEMENTS (LIVRET)	12 000.00		12 000.00	
514000	CCP CONTRES	31 000.00	8.00	30 992.00	
__51__	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	141 000.00	57 008.00	83 992.00	
530000	CAISSE	27 300.50	26 391.18	909.32	
__53__	CAISSE	27 300.50	26 391.18	909.32	
580000	VIREMENTS INTERNES	25 406.50	25 406.50		
__58__	MOUVEMENTS INTERNES	25 406.50	25 406.50		
5__	COMPTES FINANCIERS	196 747.44	109 029.50	87 717.94	

On additionne les soldes des comptes de trésorerie concernées de la balance au 31/12/N-1

Calcul du montant de la contribution prélevée sur le solde de trésorerie :

Montant de la contribution = $(7\ 000 + 34\ 000 + 12\ 900 + 31\ 003 + 909.32) \times 2.5\% = 2\ 145.31\text{€}$

Enregistrement de cette contribution

On enregistre dans le journal de banque courant la contribution sur le solde de trésorerie.

Journal: T1 - BANQUE Monnaie: EUROS

Mois de saisie: 07 / 2009 Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Juillet Bornes de saisie : du 01/01/2009 au 07/07/2009

Buttons: Quitter, Valid. Ecrit., Aband Ecrit, Commentaires

Ecritures saisies

Ecrit	Jo	Cod	Cpt	Libellé	Débit	Crédit

Cette participation devra être imputée au débit du compte 655100 : reversement au diocèse.

Saisie d'écriture: Int. compte

Ecriture : 2009 / 21

F9: Supp. Ligne F12: valider l'écriture

Jour	Compte	Code Auto / Libellé	Pièce	Débit	Crédit	Cpl
> 31	655100	contribution sur solde trésorerie		2145.31		

- **Contribution prélevée sur les quêtes.**

Pour la contribution prélevée sur la totalité des quêtes collectées de l'année N-1, il convient d'additionner les comptes deS quêtes concernées (quêtes obsèques, mariages, baptêmes et ordinaires), le plus simple étant de prendre le solde de ces comptes sur la balance fin 2008. De cette somme, il convient de calculer 10%.

750000	CIERGES DEVOTION		2 141.27		2 141.27
752200	GARDIENNAGE EGLISES		84.00		84.00
754310	CASUEL MARIAGES		2 185.00		2 185.00
754320	CASUEL OBSEQUES		9 565.00		9 565.00
754330	CASUEL BAPTÊMES		3 440.00		3 440.00
754410	QUETES ORDINAIRES		13 574.65		13 574.65
754430	QUETES MARIAGES		2 324.75		2 324.75
754440	QUETES OBSÈQUES		285.00		285.00
754450	QUÊTES BAPTÊMES		1 632.12		1 632.12
754510	DONS DIVERS		565.00		565.00
<u>75</u>	AUTRES PRODUITS DE GESTION		35 796.79		35 796.79
760000	PRODUITS DE PLACEMENT		1 744.47		1 744.47
<u>76</u>	PRODUITS FINANCIERS		1 744.47		1 744.47

On additionne les soldes des comptes de quêtes.

Calcul du montant de la contribution prélevée sur le solde des comptes de quêtes

Montant de la contribution = $(13\,574.65 + 2\,324.75 + 285 + 1\,632.12) \times 10\% = 17\,81.65\text{€}$

Enregistrement de cette contribution

On enregistre dans le journal de banque courant

Journal: T1 - BANQUE Monnaie: EUROS
 Mois de saisie: 07 / 2009 Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2009
 Juillet Bornes de saisie: du 01/01/2008 au 07/07/2009

Buttons: Quitter, Valid. Ecrit., Aband Ecrit, Commentaires

Ecritures saisies

Ecrit	Jo	Cod	Cpt	Libellé	Débit	Crédit
				Cette participation devra être imputée au débit du compte 655100 : reversement au diocèse.		

Saisie d'écriture: Int. compte Ecriture: 2009 / 1 F9: Supp. Ligne F12: valider l'écriture

Jour	Compte	Code Auto / Libellé	Pièce	Débit	Crédit	Cpl
> 31	655100	contribution sur solde cpte quêtes		1781.65		

- **La déduction de la progression du denier.**

Si le montant de la progression du denier entre les deux derniers exercices est positif, alors ce montant sera à déduire du versement global au diocèse. Il s'agit de la différence entre le résultat du denier de l'année N-2 et le résultat du denier de l'année N-1.

- **La taxe sur le casuel** (*prélèvement de 30% sur le total du casuel*)

Cela correspond à un prélèvement équivalent de 3 honoraires de messe sur chaque casuel dû au secteur, soit 48 € en 2009.

Cette taxe est due pour chaque cérémonie effective (mariage et sépulture). Elle est due, même si le casuel n'a pas encore été encaissé par le secteur.

Enregistrement de la taxe sur le casuel

Journal : T1 - BANQUE Monnaie : EUROS
 Mois de saisie : 02 / 2009 Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2009
 Février Bornes de saisie : du 01/01/2008 au 10/07/2009

Quitte

Ecritures saisies

Ecrit	Jo	Cod	Cpt	Libellé	Débit	Crédit
1	24		754320	Obsq M.Chose 28/02 chq n°01234		112.00 E
2	24		452110	Obsq M.Chose 28/02 chq n°01234		48.00 E

Liste Saisie
Valid. Saisie
Supp Ecrit
Annulation

Saisie d'écriture Int. compte Ecriture : 2009 / 3

Jour Compte Code Auto / Libellé Pièce Débit Crédit Cpl

La cérémonie s'enregistre dans un compte de classe 7 (compte n°754320) alors que la taxe sur le casuel s'enregistre au crédit du compte 452110.

Enregistrement du versement trimestriel.

Journal : T1 - BANQUE Monnaie : EUROS
 Mois de saisie : 03 / 2009 Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2009
 Mars Bornes de saisie : du 01/01/2008 au 10/07/2009

Quitte

Ecritures saisies

Ecrit	Jo	Cod	Cpt	Libellé	Débit	Crédit
1	31		452100	Ch n°012345 1er trim. Taxe/ca	1056.00 E	

Liste Saisie
Valid. Saisie
Supp Ecrit
Annulation
 Commentaires

Le versement trimestriel s'enregistre au débit du compte 452100 du montant total des taxes sur le casuel versées (Casuel Obsèques et casuel mariage)